

# FO CONSEIL D'ADMINISTRATION de la CAMIEG

Energie

## Séance du 10 février 2026

### ORDRE DU JOUR

1. Communication du Directeur (information)
2. Projet ROC (État d'avancement)
3. Bilan COG 2022-2023-2024

### 1. Communication du Directeur (information)

#### ● Situation des services

Les tendances observées reflètent une dynamique globalement positive, portée notamment par une digitalisation bien installée et un taux de décrochés qui dépasse les 95 %. Cependant, certains indicateurs appellent à la vigilance, en particulier le volume important de demandes de rattachement encore en attente, qui atteint 7 732 dossiers, ainsi que le nombre élevé d'erreurs relevées dans les sollicitations écrites, environ 2 284. S'y ajoute une variabilité

des délais de traitement selon les périodes, signe de fluctuations de charge ou d'organisation qu'il conviendra d'examiner pour maintenir un niveau de service satisfaisant. Il faut toutefois mettre ces éléments en perspective avec la forte mobilisation générée en fin d'année par la question des cartes de tiers payant, un sujet particulièrement prégnant pour la Camieg et qui a fortement pesé sur l'activité des équipes.

#### ● Point sur les dépenses du régime

En 2025, les remboursements de la part complémentaire ont augmenté de **+5,5 %**, soit **+16,3 M€**, pour atteindre **310,42 M€**. Cette progression s'observe de manière comparable chez les actifs comme chez les pensionnés.

La hausse s'explique principalement par l'augmentation du **coût moyen par consommant**, en progression de **+4,7 %**, qui représente **85 % de la hausse totale**. Cette évolution résulte notamment des revalorisations tarifaires, de l'augmentation du coût des soins hospitaliers et du renchérissement des audioprothèses.

Le **nombre de consommant** augmente également de **+0,8 %**, contribuant à hauteur de **15 %** à la progression globale.

Les postes les plus dynamiques sont :

- L'hospitalisation (+18 %),
- Les dispositifs médicaux (+8,5 %),
- Les médicaments (+7,9 %)
- Les consultations (+6,1 %).

Seuls les **analyses et prélèvements** sont en recul.

**FO Énergie tient à souligner le travail réalisé et le professionnalisme des personnels de la CAMIEG, la fin de l'année a connu des pics d'activités importantes avec l'envoi des cartes de tiers payant.**

## **2. Projet ROC (Remboursement Organisme Complémentaire)**

Les cartes tiers payant ont été envoyées en ce début d'année.

2 nouveaux téléservices liés à ce projet ont vu le jour le 1<sup>er</sup> janvier 2026 :

- e-CTP (carte de tiers payant dématérialisée).
- La possibilité de déposer vos demandes de remboursements de dépassements d'honoraires lors d'une hospitalisation.

## **3. Bilan de la COG 2022, 2023 et 2024 (information)**

La Camieg montre une bonne capacité d'adaptation, malgré un contexte difficile et des projets non prévus, notamment ROC, qui a fortement bousculé la planification initiale.

Le bilan à 3 ans montre :

- **Des objectifs atteints ou dépassés.**
- **Une transformation numérique solide.**
- **Des efforts remarquables en RSE.**
- **Et une forte capacité d'adaptation,** malgré les perturbations causées par ROC.

Au regard du bilan intermédiaire de la COG, FO Énergie tient à saluer les efforts réalisés par les équipes, qui ont permis d'atteindre **86 à 91 % des indicateurs** chaque année et **84 % des actions prévues** sur les trois premières années. Cette performance est réelle, d'autant plus qu'elle s'est produite dans un contexte particulièrement instable marqué par l'arrivée du **projet ROC**, non prévu et très consommateur de ressources.

La Camieg présente un bilan COG solide, reflet d'un important travail collectif et de l'engagement constant des équipes – un engagement souvent discret, mais déterminant.

La dématérialisation, largement développée ces dernières années, apporte indéniablement des améliorations :

- Simplification de certaines démarches.
- Création de nouveaux services en ligne.
- Accès facilité pour de nombreux assurés.

Pour autant, FO Énergie rappelle que la dématérialisation ne doit pas conduire, directement ou indirectement, à une diminution des moyens humains ni à une surcharge pour les agents ou à des difficultés supplémentaires pour les publics les moins à l'aise avec le numérique.

**FO Énergie veillera donc à ce que la prochaine COG poursuive cette modernisation de manière équilibrée : en intégrant pleinement le numérique, mais en conservant l'humain – l'accompagnement, l'expertise, la proximité – au cœur des priorités de l'organisme.**

**PROCHAIN CONSEIL D'ADMINISTRATION :  
21 AVRIL 2026**